

De même, nous devons dissiper les malentendus résultant des particularités de nos institutions gouvernementales respectives, si nous voulons nous engager dans la voie de la coopération industrielle. Les hommes d'affaires canadiens sont souvent désespérés devant le haut degré de centralisation de votre gouvernement et la collaboration très étroite qui s'est établie entre les industries japonaises et les organismes de l'Etat. Ils sont trop souvent portés à conclure que le front commun représenté par ce que le monde occidental en est venu à appeler "le Japon incorporé" est impénétrable; que les marchés japonais sont protégés non seulement par le dynamisme et la position concurrentielle des firmes japonaises, mais également par des décisions administratives; enfin que pour des raisons analogues, il est extrêmement difficile de former des entreprises conjointes ou de négocier d'autres accords industriels avec les Japonais. Pourtant, un certain nombre d'entreprises canado-japonaises existent au Japon pour démontrer que ces impressions ne correspondent par nécessairement à la réalité économique japonaise.

De leur côté, les hommes d'affaires japonais sont souvent mystifiés par le régime fédéral de gouvernement au Canada, qui doit leur sembler parfois plutôt anarchique. Pourquoi doit-il y avoir onze gouvernements? Faut-il s'adresser au gouvernement fédéral ou au gouvernement provincial pour discuter d'un projet commercial ou d'un investissement? Comment les firmes japonaises doivent-elles procéder pour trouver un partenaire commercial au Canada, lorsque les hommes d'affaires du pays ne sont pas disposés à prêter l'oreille aux recommandations gouvernementales?

La plupart des Japonais qui brassent des affaires au Canada sont heurtés à ces difficultés; et peut-être ne leur avons-nous pas apporté toute l'aide voulue pour les résoudre. Certes le Japonais, habitué à la discrétion avec